

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 MAI 2024**

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le sept mai, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Etaient présents** : Stéphanie BODEAU - Sylvain BOURDIER - Alison CLEMENT - Marie-Laure DESCAMPS - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Michel PASSAT - Jean-Pierre POUENAT - Jean-Luc ROBIN - Joseph SCARAMOZZINO - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

**Etaient excusés(ées) et avaient donné pouvoir** : Sébastien ALAMARGUY a donné pouvoir à Sylvain BOURDIER - Pierrette BORD a donné pouvoir à Thierry VERGE - Catherine FRISE a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIN - Caroline LEOTY a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Patrick PORTET a donné pouvoir à Marie-Laure DESCAMPS - Pascal RELIANT a donné pouvoir à Stéphanie BODEAU - Véronique REYMON a donné pouvoir à Céline LEYREM - Claude RIBOULET a donné pouvoir à Maria de Lurdes LOUREIRO - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Alison CLEMENT - Laure VINCENT a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI

**Etait/Etaient absent(e)/absents(es)** :

**Secrétaire de Séance** : Daniel MARTIN

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

- a) Mandats de vote
- b) Procès-verbal du 11 avril 2024

**1 – RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE COMMENTRY - CHOIX DES ATTRIBUTAIRES**

Le Conseil Municipal,

- Retient les entreprises ayant proposées l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots, selon les critères retenus dans le règlement de la consultation,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement de chaque lot du marché 2024-02 « Rénovation et extension de l'École Municipale de Musique de Commentry »

**2 – REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur de l'Ecole Municipale de Musique.

### **3 – CONVENTION DE PARTENARIATS PEDAGOGIQUES ENTRE LA VILLE DE COMMENTRY, MONTLUÇON COMMUNAUTE ET L'HARMONIE COMMENTRYENNE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariats pédagogiques entre la Commune de Commentry, Montluçon Communauté et l'Harmonie Commentryenne,
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants sous réserve de leur inscription au budget.

### **4 – PASSEPORTS LOISIRS 2024/2025 - 25EME EDITION**

Le Conseil Municipal,

- Reconduit l'opération en éditant 350 Passeports Loisirs valables du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025 - d'une valeur de 30,50 € pour les jeunes Commentryens - composés de 5 chèques spécifiques « entrée gratuite » à la piscine de Commentry, 3 chèques spécifiques de 1 € UDAAR et 9 chèques « libre-service » de 2 € ;
- Précise que les chèques « libre-service » sont cumulables entre eux et avec les chèques spécifiques et qu'ils peuvent bénéficier aux activités Anim'Jeunes de la Ville ;
- Donne son accord au renouvellement des conventions avec les partenaires suivants :
  - o L'UDAAR,
  - o Le Cinéma de Montluçon,
  - o Le FCEA,
  - o Le Bowling laser game de Montluçon,
  - o La librairie-papeterie « Au plaisir de lire » de Commentry,
  - o Le PAL à Saint Pourçain sur Besbre,
  - o Le Parc de loisirs Accro-Sioule à Echassières,
  - o Street-Art City à Lurcy-Lévy,
  - o Le CNCS (Centre National du Costume de Scène) à Moulins,
  - o GTR Performance (parc aventure et karting) à Marcillat en Combraille
  - o Paléopolis à Gannat,
  - o Le magasin « L'univers du jouet » de Commentry,
  - o Le Labyrinthe Géant des Monts de Guéret,
  - o Le Parc Animalier des Monts de Guéret Les Loups de Chabrières ;
- Donne son accord à la conclusion d'une convention avec un nouveau partenaire :
  - o L'A.A.P.P.M.A. « La Gaule Commentryenne » (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) ;
- Donne son accord à la conclusion des conventions avec les Communes de :
  - o Colombier,
  - o Hyds,
  - o Malicorne,par lesquelles elles s'engagent à régler à la Commune de Commentry les chèques effectivement utilisés par les jeunes ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants et à signer les conventions afférentes.

## **5 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - EMPLOIS NON PERMANENTS**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Décide la création du poste tel qu'il figure dans le tableau joint,
- Adopte le tableau des effectifs ainsi modifié.

## **6 – REGLEMENT DES ETUDES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le règlement des études de l'École Municipale de Musique.

## **7 – REMBOURSEMENT ECOLE MUNICIPALE DE NATATION**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Décide d'accorder le remboursement de 7/30<sup>ème</sup> des droits d'inscriptions à l'École Municipale de Natation pour prestations non faites pour les usagers concernés,
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants.

## **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

Puisque nous sommes en mai, c'est le mois du vélo avec « Mai à Vélo » : tout le programme est disponible auprès des services de la ville et en ligne.

Au théâtre, le vendredi 24 mai, à 18h30, l'École de Musique proposera l'audition des ateliers de pratique vocale au Théâtre sur le thème « Belle, Belle, Belle soirée ». Entrée libre.

La projection « Lumières sur le Bourbonnais » est relancée jusqu'au 30 septembre prochain, sur la façade de l'Hôtel de Ville, à la tombée de la nuit jusqu'à 23h30 : les jeudis, vendredis et samedis en mai, juin, et septembre et tous les soirs en juillet et en août.

Samedi 1er juin à 20h30, la chorale Sol Mineur chantera l'amour au théâtre municipal. Entrée libre.

En juin, il y aura deux séances de cinéma : le 5 juin avec le film « Frères » et le 19 juin avec le film « Un p'tit truc en plus ».

Dimanche 2 juin, à partir de 9h, le deuxième Aquathlon se déroulera à la piscine et autour du bois de l'Agora. Venez nombreux assister à cet événement sportif.

Merci aux services qui rendent ce genre de projet possible.

Le vendredi 7 juin, la jeune troupe du théâtre des Ilets sera sur le marché avec « en voiture Simone ».

Samedi 8 juin à 14h, au théâtre de verdure de la Pléiade, l'Ecole de Musique et l'Harmonie commentryenne proposeront un concert gratuit.

Le samedi 8 juin, à 10h, nous célébrerons la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine, auxquels nous associerons la mémoire de tous les disparus des guerres coloniales, au Monument aux Morts.

Le 9 juin se tiendront les élections Européennes à l'Agora. Les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 18h.

Jeudi 13 juin, la Ville, le CCAS et leurs nombreux partenaires organisent le premier Forum Avenir de 9h à 16h, place du 14 Juillet, en particulier pour les personnes qui souhaitent aller vers une reconversion professionnelle et échanger sur l'emploi.

Le samedi 15 juin, après avoir reçu le congrès départemental des pompiers à l'Agora, la journée se poursuivra, en soirée, par la fête du solstice d'été à partir de 20h, et c'est gratuit.

Le 18 juin, à 10h, au Monument aux Morts, nous célébrerons l'appel du Général de Gaulle et la Mémoire de la Résistance française.

Samedi 22 juin, sur la place Verte à 18h, le théâtre des Ilets proposera la pièce « long développement d'un bref entretien ». L'accès sera gratuit.

Je tiens à féliciter nos sportifs : les seniors de l'ASFC qui sont désormais champions AURA de Régionale 2, et les féminines du CFC, qui accèdent en R2. C'est exceptionnel, bravo.

Pour terminer je tiens à saluer la mémoire des membres de l'Administration pénitentiaire qui ont subi une attaque meurtrière hier, et à avoir une pensée pour les agents du service public blessés, les familles et leurs collègues.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Aucune**

Sylvain BOURDIER,

Maire de Commentry

